

Dans son action, le **Groupe Saint Sauveur** propose d'être en conformité avec l'option fondamentale de la Congrégation : «...*qui se veut attentive aux besoins des hommes dans leur situation concrète. Elle se porte, en priorité, vers ceux dont l'épanouissement est entravé et qui ne trouvent pas de réponse à leurs besoins profonds.*»

Le Groupe Saint Sauveur s'inscrit aussi dans la dynamique de l'action sociale et caritative de l'Église Catholique d'Alsace.

Dans son projet associatif, le Groupe Saint Sauveur a inscrit **six valeurs fondatrices** dans l'action quotidienne ; à savoir : l'esprit de **solidarité**, la **dignité** de toute existence humaine, la personne dans sa **singularité**, la **compétence**, l'esprit **d'équipe** et la **formation**.

Les établissements et services du Groupe Saint Sauveur accueillent sans distinction toute personne qui a besoin d'un accompagnement éducatif, social, médico-soignant selon les objectifs fixés dans les projets d'établissements.

La charte éthique du Groupe Saint Sauveur se décline en cinq axes :

1. L'accompagnement de la personne accueillie co-auteur de son parcours éducatif, social ou médico-soignant :

- Approche juste des droits et devoirs de la personne et de ses proches : famille, amis, voisins... L'unique référence dans les pratiques professionnelles est la réglementation en vigueur.
- Primauté des choix de la personne accueillie : l'accompagnement doit être organisé pour les prendre en compte dans la limite des moyens matériels et humains mis à disposition.
- Contractualisation : un projet d'accompagnement personnalisé définit les objectifs de la prise en charge à atteindre tant par l'établissement que par la personne accueillie. Il doit être tenu à jour.
- Information sur sa santé/sa situation sociale : dans le respect de la confidentialité et de la réglementation ; secret médical/secret professionnel..., la personne accueillie se voit garantir l'exercice de ce droit fondamental.

2. La qualité du lien entre professionnels et usagers :

- Confiance réciproque : courtoisie, disponibilité, écoute, empathie, tolérance... en sont les fondements.
- Personne accueillie : les professionnels s'engagent à respecter son intimité, sa dignité et sa singularité.
- Intervenant professionnel/bénévole : la personne accueillie et ses proches s'engagent à respecter son travail.
- Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles : elles sont le socle de l'accompagnement.

3. Le respect des convictions politiques, philosophiques, religieuses... :

- Respect des convictions : elles sont le cœur des relations avec les personnes accueillies. L'exercice de la citoyenneté doit être garanti au sein des établissements.

• Dimension spirituelle des personnes accueillies : le Groupe Saint Sauveur s'engage à ce que chaque intervenant salarié ou bénévole y apporte une attention particulière.

• Jugement de valeur, discrimination et arbitraire n'ont pas leur place dans les rapports professionnels que nous devons aux personnes accueillies.

4. L'enrichissement des structures et des accompagnements grâce à des contributions externes et internes :

- Synergies : aux côtés de l'action professionnelle, des bénévoles au sein d'associations d'amis, s'engagent à donner du temps pour améliorer la qualité de vie des personnes accueillies en référence aux valeurs fondatrices.
- Partenariats : pour favoriser les accompagnements sous forme de « parcours », les établissements/services du Groupe développent des alliances avec des acteurs externes dans le respect des valeurs fondatrices.

5. Le soutien aux professionnels & bénévoles dans leur démarche de bientraitance :

- Responsabilité Sociétale d'Entreprise : c'est un choix volontariste du Groupe Saint Sauveur. Les ressources humaines de l'Association constituent sa principale richesse.
- Compétences : pour amplifier une attitude de bientraitance, la qualification des intervenants pilotée dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences en est la clé de voûte.
- Formation : l'appropriation des bonnes pratiques professionnelles par les professionnels et également par les bénévoles constitue la première priorité dans une visée stratégique de l'amélioration continue de la qualité des prestations.

Une finalité : l'Homme. Sa singularité comme priorité.